



4 Communes zéro biodéchet sur le territoire du SMICTOM

Des communes-pilotes engagées dans la valorisation des biodéchets

Guipel, Hédé-Bazouges, La Mézière et Saint Domineuc sont les heureuses communes sélectionnées et engagées dans l'opération « Ma commune zéro biodéchet ». Lancé par le SMICTOM d'Ille et Rance, ce programme vise à réduire la production des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) au niveau des 4 communes-pilotes.

Deux axes sont priorisés :

- Atteindre 80% des habitants de la commune qui compostent
- Tendre vers 100% des déchets verts des habitants et de la commune gérés localement

Aujourd'hui, les déchets alimentaires peuvent représenter jusqu'à 40% du tonnage global des ordures ménagères collectées. De plus, les déchets verts des collectivités et des habitants apportés en déchèterie représentent près de 5 000 tonnes par an, en augmentation constante.

Mobilisez-vous au sein de votre commune en tant qu'ambassadeur du zéro déchet

Chaque collectivité-pilote accompagnée par le SMICTOM **recherche ses ambassadeurs du zéro déchet**. Des formations et des outils leur permettront de réaliser des enquêtes sur les pratiques de compostage et sur la valorisation des déchets verts auprès des particuliers.

Des actions seront ensuite mises en œuvre pour que ces 4 communes soient exemplaires sur la réduction et la valorisation des biodéchets, en systématisant par exemple le compostage sur site (compostage autonome et partagé).

Si vous êtes intéressé pour être ambassadeur du zéro déchet sur les communes de Guipel, Hédé-Bazouges, La Mézière, Saint Domineuc ou si vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'opération, rendez-vous sur le site internet www.jadoptezerodechet.fr ou dans les mairies concernées.

Contact presse : Camille VENDÉ

Chargée de communication Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage
SMICTOM d'Ille et Rance/SMICTOM des Forêts
02 30 71 00 44 – communication@smictom-tinteniac.fr